

# GRÂCE AU FORAGE À L'ALBIEN | Saint-Germain-en-Laye, terre d'innovation et de développement durable

**E**ntré en fonction en décembre, le forage à l'Albien, situé à la sortie de la Ville en direction de Chambourcy, sera inauguré le 14 février prochain. Puisant de l'eau chaude à 650 mètres de profondeur, il produit à la fois de l'eau potable et du chauffage, lesquels alimentent la commune nouvelle.

Innovant car seul en France à remplir ces deux fonctions, ce forage est aussi gage de transition énergétique puisqu'il va permettre, à terme, au réseau de chauffage urbain, d'atteindre près de 80% d'énergie renouvelable, et donc d'abandonner progressivement les énergies fossiles.

Ce qui, dans le contexte actuel de la flambée du prix du gaz, est un véritable atout pour les Saint-Germainois.

Mark Venus, maire-adjoint chargé des activités économiques, nous explique tout !

Le Journal de Saint-Germain. Pour bien comprendre ce sujet,



**Mark Venus.** La nappe de l'Albien est une couche d'eau captive en forme de soucoupe – donc plus profonde en son centre – qui se situe sous toute l'Île-de-France. Elle est alimentée par quelques zones d'affleurement au Sud de Cosne-sur-Loire et au Nord-Ouest du Loing, ainsi que par des remontées d'aquifères plus profonds (Néocène et Tothonien).

Elle s'est formée au Crétacé inférieur [NDLR, entre 145 et 100,5 millions d'années] et se situe à 650 mètres de profondeur. Pour la trouver, il faut traverser deux couches d'eau moins profondes.

J'ajoute que cette nappe représente une réserve estimée à 425 milliards de m<sup>3</sup> ! À Saint-Germain, nous avons le droit d'en puiser un peu moins d'un million de m<sup>3</sup>, au maximum et par an.

**Le JSG.** Qui nous octroie ce droit ?

**Mark Venus.** Historiquement, Saint-Germain-en-Laye bénéficiait d'un droit de puisage dans cette nappe, au travers d'un forage situé sur la commune du Pecq. Ce droit de puisage a été transféré au nouveau forage, et l'ancien a été rebouché.

Nos droits de puisage sont accordés par arrêté préfectoral et suivis par les services de la DRILAI (Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports) et la police de l'eau, qui peuvent modifier les volumes de prélèvements autorisés en fonction



du rechargement de la nappe. Actuellement, le niveau de la nappe aurait tendance à augmenter.

**Le JSG.** Quel est le principe du forage à l'Albien ?

**Mark Venus.** Le forage va chercher l'eau chaude en profondeur. Une fois remontée, celle-ci est "séparée" entre eau et chaleur. La première est destinée à

l'usage sanitaire, la seconde au chauffage.

Preuve de son caractère à la fois innovant et engagé dans le développement durable, Saint-Germain est la seule ville de France à posséder un forage produisant ces deux fonctions !

**Le JSG.** Mais le chauffage urbain n'est-il pas déjà généré par la chaufferie biomasse ?

**Mark Venus.** Pour chauffer la

ville, on peut dire qu'on marche sur deux jambes. Et même quatre si l'on ajoute les deux chaufferies au gaz\* qui, l'hiver, fonctionnent en cogénération pour le chauffage et l'électricité.

Cependant, les deux jambes principales, toutes deux à énergies renouvelables, sont la biomasse – entrée en fonction il y a 6 ans et dont le principe repose sur le brûlage de plaquettes de bois – et, depuis décembre 2021,

le forage à l'Albien.

Grâce à elles, nous produisons aujourd'hui 67% de notre chauffage à partir d'énergies renouvelables. À partir de 2024, ce chiffre s'élèvera à 78% !

Au-delà de l'intérêt majeur de la transition énergétique, dans le contexte actuel de la flambée du prix du gaz, c'est un amortisseur de prix appréciable.

Et puis, élargir les sources de chaleur, c'est chauffer plus d'eau, donc c'est la possibilité d'élargir le réseau de chauffage. C'est ainsi que nous allons pouvoir raccorder l'éco-quartier de l'hôpital.

**Le JSG.** Des économies sont également réalisées grâce à ce forage.

**Mark Venus.** Pour bien comprendre comment ces économies

sont possibles, il faut savoir comment ce projet, impulsé par Gilbert Audurier sous le mandat précédent, est né et fonctionne.

Nous avons conclu un partenariat public/privé au sein d'une Semop (société d'économie mixte à opération unique), ce qui permet un meilleur partage des risques financiers et industriels et une gouvernance simplifiée.

Dans notre Semop il y a 3 actionnaires : la SAUR (51%), qui a

construit le forage et l'exploite, la Ville (34%), et la Banque des Territoires (15%).

La SAUR fait passer la chaleur extraite par les échangeurs vers le réseau de chaleur Enerlay, tandis que l'eau est exploitée par Suez. La Semop va donc vendre la chaleur à la première et l'eau brute à la seconde, ce qui lui permettra de rembourser ses emprunts et, à terme, de réaliser des bénéfices.

**Le JSG.** Ayant pris forme sous le mandat précédent, ce projet est de longue haleine.

**Mark Venus.** En effet, et il a mobilisé de très nombreux intervenants. En interne il s'agit de la Direction des achats, la Direction juridique, l'Espace Public et la Direction générale.

Les services de l'État et la Préfecture des Yvelines ont contribué à nous aider à obtenir toutes les autorisations nécessaires et l'Agence de l'eau Seine Normandie, l'Ademe et la région Île-de-France notamment, nous ont apporté un soutien financier.

"La pureté de l'eau la rend moins chère"

Le JSG. La pureté de l'eau puisée est facteur de réduction des coûts.

Mark Venus. Cette eau très pure, ressource renouvelable, nécessite très peu de traitement, à part sa déferriation et l'ajout d'un peu de chlore pour respecter les normes sanitaires.

Puisqu'elle est moins chère à produire que l'eau obtenue par le traitement de l'eau de la Seine, Suez répercute cette économie depuis janvier 2022. L'impact est de l'ordre de 8 à 11 centimes de moins par m<sup>3</sup> sur le prix de l'eau.

\*Arrivant en fin de vie, la partie cogénération des chaufferies au gaz sera fermée en 2024. Seule perdurera la partie gaz classique qui ne tournera alors qu'en appoint lorsqu'un fort appoint en chaleur sera nécessaire.

**STAGES VACANCES 7-17 ANS**

Programmation de jeux vidéo | Graphisme | Robotique

5 rue de la Surintendance 78100 St-Germain-En-Laye  
01 70 46 12 65  
stgermain@techkidsacademy.com

**INSCRIPTION TECHKIDSACADEMY.COM**

**À LA CLINIQUE SAINT-GERMAIN : UN MIX ÉNERGÉTIQUE TRÈS PROPRE**

Raccordée il y a six mois au réseau de chaleur de la Ville, la Clinique Saint-Germain (12, rue Baronne Gérard), complète et renforce ainsi son engagement pour le développement durable.

"Les établissements de santé sont de gros consommateurs d'énergie, notamment de par leur surface, et nous sommes ravis d'avoir pu bénéficier de la chaufferie urbaine et du réseau de chaleur avant même la réalisation de l'éco-quartier de l'hôpital, s'enthousiasme Adrien Hassenbruch, Directeur général de la Clinique Saint-Germain. Ce mix énergétique, beaucoup plus propre

que la seule ressource au gaz, vient renforcer notre volonté forte de nous inscrire dans la transition écologique, volonté

**BON À SAVOIR**

Le forage à l'Albien est entré en fonction en décembre 2021. L'eau est puisée à 650 mètres de profondeur.

Saint-Germain a le droit d'en prélever 980 000 m<sup>3</sup> par an au maximum. Cette nappe d'eau représente une réserve estimée à 425 milliards de m<sup>3</sup>.

Le forage à l'Albien fournit environ 30% de l'eau potable de la commune nouvelle.

Après 2024, la géothermie issue du forage fournira 29% des besoins de chaleur de Saint-Germain et les énergies renouvelables passeront ainsi à 78%.

La pureté de l'eau permet une économie de l'ordre de 8 à 11 centimes de moins par m<sup>3</sup> sur le prix de l'eau.

**ÉTENDUE SAUVAGES**

— depuis 2002 —

**VIVEZ VOS RÊVES AU CŒUR DE LA NATURE**

Nous concevons votre voyage sur-mesure en France et aux quatre coins du monde

Accueil du lundi au vendredi  
17 bis rue Thiers  
Saint-Germain-en-Laye  
Tél. 01 77 37 03 10  
etendues-sauvages.com

SAFARIS PRIVÉS | YACHTING & CROISIÈRES | ÎLES & PLAGES DE RÊVE | VOYAGES POLAIRES